



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

adoption

Question écrite n° 93357

Texte de la question

Si le vote de la loi n° 2005-744 portant réforme de l'adoption propose bien de réelles avancées et a suscité un véritable espoir parmi les vingt-cinq mille familles en attente d'adoption, il est toutefois à noter qu'un seul décret permettant l'application de ce texte a été publié. Dans ce contexte M. Dino Cinieri, attirant l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les difficultés entraînant ce retard, lui demande de bien vouloir lui faire connaître les dates de publication des autres décrets permettant notamment de faciliter l'adoption internationale ainsi que l'harmonisation de la procédure d'agrément sur l'ensemble du territoire national.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 93357

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 2006, page 4619